

CONSEIL DE L'EUROPE COUNCIL OF EUROPE

Strasbourg, le 30 septembre 1976

CCC/GT/EP III (76) 9 non rév.

Or. Fr.

Groupe de travail ad hoc
EVALUATION ET PLANIFICATION III

DOSSIER concernant le projet N° 7 :

LANGUES VIVANTES



COE111350

1. FICHE D'EVALUATION

1-2. Volonté politique européenne - La demande

La demande n'est pas très claire et paraît relativement ancienne : référence au Symposium de Rüschlikon (1971). A l'époque, elle ne s'intéressait qu'à l'apprentissage des langues vivantes par les adultes, alors que le projet 1977 envisage "tous les niveaux". Aussi faudrait-il s'assurer qu'il y a une demande claire à ce sujet, en particulier pour le sous-projet 72.

3. Détermination de l'objectif

L'objectif tel qu'il se précise une fois qu'on se dégage de la référence obligée à une certaine phraséologie apparaît clairement.

4. Cohérence interne des fins

Les différents buts poursuivis se révèlent être des approches spécifiques d'un secteur particulier et s'intègrent dans un but général bien défini.

./.

5. Cohérence avec les objectifs du C.C.C.

Satisfaction sur ce point. Ce projet paraît s'inscrire dans le droit fil de la vocation naturelle du C.C.C. et être fidèle au concept d'éducation permanente.

6. Intérêt des Etats

Les préoccupations du C.C.C. sont également celles des Ministères spécialisés. Il conviendrait cependant de s'assurer (ce qui est d'ailleurs envisagé) que les Ministères attendent des résultats concrets, un bénéfice certain des activités engagées, surtout pour le sous-projet 72 (extension du niveau-seuil à l'enseignement scolaire).

7-8. Intérêt des Organisations de Coopération - Intérêt des milieux qualifiés

Il paraît assuré que des préoccupations analogues prévalent dans d'autres organisations. Néanmoins le projet du C.C.C. apparaît bien distinct et il est raisonnable de penser qu'il peut susciter de l'intérêt à l'extérieur.

9. Détermination du domaine d'activité

Le domaine d'activité est très bien précisé.

10. Exemplarité et généralisation

Les responsables du projet indiquent nettement qu'ils concentrent leurs efforts sur quelques activités précises, le critère d'exemplarité étant d'ailleurs implicitement retenu.

11. Adéquation des ressources et méthodes

Le seuil d'efficacité semble atteint dans la mesure où (cf. supra) les ambitions ont été volontairement limitées. Si l'on se réfère aux objectifs, des moyens supplémentaires apparaissent nécessaires.

12. Délai d'aboutissement

Dans le cadre des moyens disponibles et vu la nature des travaux entrepris, les délais sont raisonnables. L'importance de cette direction d'action que représente le projet est toutefois telle qu'un raccourcissement des délais est nécessaire, mais implique un accroissement des moyens.

13-14-15. Détermination des résultats - Impact espéré - Valeur de la diffusion

Les publications et les modalités de diffusion sont adaptées aux buts poursuivis.

*

*

*

Conclusion

Ce projet, solidement construit et aux perspectives d'aboutissement claires, tend à la mise au point et à la promotion d'une méthode sur le choix de laquelle le Groupe de travail "Evaluation et planification" aurait souhaité être mieux éclairé (motivations réelles, plate-forme méthodologique de l'importance de la méthode en question, etc.).

Le Groupe de travail n'en partage pas moins la conviction que, compte tenu de la richesse que représente la diversité des langues européennes, il convient de multiplier les études de niveau-seuil, d'accélérer et d'accroître la diffusion des connaissances acquises par une circulation réelle des publications qui les contiennent.

En présence d'un projet, qui présente l'intérêt de montrer ce qui, espère-t-on, sera fait avec les moyens disponibles et ce qui pourrait être fait avec davantage de moyens le Groupe de travail se prononce pour son intensification, cette intensification semblant, au stade actuel, devoir essentiellement comporter un renfort d'experts hautement qualifiés, capables d'assurer des missions de contact et de coordination.

2. FICHE SIGNALETIQUE

PROJET N° 7.

Titre : LANGUES VIVANTES

1. COMITE (ORGANE) DIRECTEUR :

- Groupe Directeur (10 membres : fonctionnaires + quelques spécialistes) à constituer, chargé de coordonner les travaux à tous niveaux
- depuis 1971 : groupe d'experts permanent (présidé par M. Trim) chargé d'élaborer le système (12 membres : spécialistes + fonctionnaires).

2. DIRECTEUR DE PROJET :

Professeur J.L.M. TRIM, Director, Department of Linguistics, Faculty of Modern and Medieval Languages, University of Cambridge.

3. SECRETARIAT :

Budget Conseil de l'Europe

Fonds culturel
(personnel de programme)

1/3 A.5
1 A.3 (point 71)
2/3 A.3 (point 72)
1 B.2 (point 71)
1/2 B.2 (point 71)
2/3 B.2 (point 72)

- néant -

4. PERSONNEL DE PROGRAMME

Néant

5. FINANCEMENT

Fonds Culturel : 754.000.- F } voir fiche "budgétaire"
Pourcentage Fonds Culturel : 22,55 % }

6. MOYENS D'ACTION (Méthodes de travail)

- Symposium en R.F.A. pour présenter une synthèse des résultats des travaux jusqu'en 1977 et sonder l'opinion sur la manière d'introduire et d'utiliser le système dans le domaine de l'apprentissage des langues par les adultes ;
- Réunions de coordination des travaux ; réunions restreintes pour traiter des aspects particuliers (analyse des besoins, évaluation, adaptation du niveau-seuil, etc.) ;

./.

- Projets pilotes pour tester et réviser les éléments du système (Niveaux-seuils, etc...) ; visites d'experts (individuelles ou équipes) ; préparation des dossiers techniques ;
- Préparation d'études (ex. spécification d'objectifs d'apprentissage à des niveaux plus élevés que le N.S., d'unités spécialisées, adaptation du N.S. à d'autres langues ; production d'un test-modèle ; méthodes d'analyse des besoins ; formation des enseignants).

7. RELAIS NATIONAUX :

Réseau de correspondants dans le secteur scolaire (à réorganiser) ; Comités E.E.S.D.C. / E.G.T. / E.S.R. ; Départements ministériels compétents ; Organisations non gouvernementales ; Organismes de Radio-Télévision etc... (adresses seront fournies à part).

8. GROUPES CIBLES :

- Les "apprenants" à différents niveaux ;
- Les responsables de l'élaboration de programmes d'enseignement (administrations nationales)
- Associations et institutions s'occupant de l'enseignement/ Apprentissage des langues
- Enseignants, éducateurs d'adultes, spécialistes, chercheurs universitaires etc...

9. PUBLICATIONS : (pour 1977)

a. Nombre : 8/10

<u>Titre provisoire</u> :	<u>Tirage</u>
- "Un niveau seuil" (+ guide d'emploi) pour le français	2000
- Niveau seuil pour l'allemand	2000/3000
- Niveau seuil pour l'espagnol	2000
- Threshold level for schools	tirage très important à prévoir
- Modèle de structure générale du système d'unités capitalisables	2000 F 2000/3000 A
- Etude "techniques d'analyse des besoins langagiers des adultes"	2000 F 2000 A
- Définition d'un objectif d'apprentissage pour la lecture et l'écriture (pour le français)	2000
- Définition d'un niveau supérieur (au niveau seuil) et/ou d'unités (1977/78)	2000/3000

- Eventuellement publication consolidant les résultats atteints (du type publication "Systèmes d'apprentissage des langues vivantes par les adultes" (1973) 2000/3000 F 2000/3000 A.
- Publication des études / conférences du symposium de Bakkerne sur les langues vivantes au niveau primaire (1976) 3000/3000 F.A.

Type : Publications en offset format A.4

b. Brochures cartonnées

- Rapport Symposium de Bakkerne.
- Rapport Symposium en R.F.A. (1977)
- Rapport sur les résultats des travaux d'évaluation et de tests.

Distribution

Mailing-lists sélectionnées sur base des groupes cibles.

3. Fiche budgétaire

PROJET N° 4 - DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION DES ADULTES

30.9.1976

41 - Organisation, contenu et méthodes

42 - Formation et recyclage des éducateurs d'adultes

PROGRAMME POUR 1977

I A charge du Budget du C.E.		II A charge du Fonds Culturel						III A charge directe					
Organes	Person. perman.	Ressources globales				Contributions volontaires		des gouvernements			d'ONG		d'autres sources
		Opéra- tions (1)	Person. de prog. (2)	Publica- tions (3)	Missions (4)	par (Etat membre)	(Montant)	Per- sonnel	Manif. (Sympos. etc.)	Autres frais	Sémi- naires	Autres frais	Nature/ Montant
1/8 Cté EES et Bureau : <u>80.000</u> 8	1/3 A5 : <u>150.000</u> 3 1 A2/3 : 120.000 1/2 B5 <u>77.000</u> 2												
41. - RE Groupe experts, Strasbg (1) hors (Str.(2) 17.000 x 3		51.000	1 CP 140.000	-	3.000				Gr.d'exp. 6.000				
- RE respons. projets- pilotes, Strasbg		30.000	B5 77.000	-	-								
- Visites s/le terrain : 15.000 x 4		60.000	1 E3 57.000		3.000x4								
- Dossier techn. s/les projets pilotes		20.000		20.000									
- Directeur de projet		17.000											
42. - RE Groupe experts, Strasbg. 17.000 x 2		34.000											
- Rapport de synthèse		10.000		20.000									
TOTAL prog.CCC 551.000 (1) à (4) TOT. autr.charg. <u>238.500</u> TOTAL global : <u>789.500</u>		10.000	208.500	222.000	274.000	40.000	15.000	10.000	6.000	4.000			

(+ 43 %)